

LE MUGUET DE CETTE ANNÉE RESSEMBLERA PLUTÔT À UNE CAROTTE !



Hé oui, la carotte nouvelle est arrivée, elle sera de 100 € BRUT et arrivera dans notre panier "dégarni" en mai.

Le Ministère, dans un élan de générosité jamais égalé, va faire participer les agents de la DGCP à la croissance du pays.

Alors que les salaires ne suivent plus l'augmentation du coût de la vie, et ce depuis de nombreuses années, le Directeur Général de la Comptabilité Publique nous fait savoir lors du CTPC du 2 avril (ce n'était pas un poisson d'avril) que nous serons gratifiés d'une prime.

Après les 140 € de 2005, les 120 € de 2006, **Voici les 100 € de 2007**. Combien en 2008 ? Ces 100 euros ne constituent pas une réponse aux difficultés que rencontrent les agents dans l'exercice de leurs missions.

Mais que représentent 100 euros bruts ?

- ✓ Peut-on remplir correctement un caddie pour nourrir un foyer ?
- ✓ Cela suffit-il à faire oublier les fins de mois difficiles ?
- ✓ Est-ce que cette aumône représente réellement le fruit de notre travail ?

Qui pourrait bien répondre à ces questions ? Hé bien, après de longues recherches, nous avons trouvé. C'est... C'est...

Rappelez-vous...

FONCTION	POINT D'INDICE	GAIN ANNUEL
Secrétaire Général du Ministère	180	9716.31 €
Directeur Général DGCP	180	9716.31 €
Chef de service DGCP	125	6747.44 €
etcetc la liste est longue puisqu'ils étaient 509		

La recherche de la culture de la performance dans les Contrats Pluriannuels de Performances a des effets bien connus maintenant:

- √ suppressions d'emplois
- √ dégradation des conditions de travail
- √ resserrement du réseau
- √ remises en cause des droits et garanties collectives
- √ réduction des coûts et de l'emploi public

...dans ce contexte, le versement de la prime d'intéressement individuelle et collective de 100 euros est une nouvelle provocation !

Ce qu'il nous faut, c'est la garantie de mesures concrètes et pérennes assurant une augmentation significative des indices et la mise en œuvre d'une politique salariale, qui conduisent à une augmentation du pouvoir d'achat et qui ne donnent pas la priorité à la prime.

Syndicat National du Trésor CGT – section MOSELLE
Trésorerie Générale de la Moselle – Case CGT 1, rue François de Curel BP 41054 57036 METZ CEDEX 01
Email: cgt.057@cp.finances.gouv.fr
Tél: 03 87 50 13 50 ou 06 32 07 38 34

http://www.tresor.cgt.fr/57/